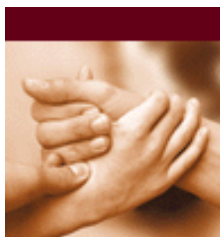


OSTÉO NEWS

LA NEWSLETTER DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE D'OSTÉOPATHIE

NO 2, MARS 2009



EDITO

Chères collègues, chers collègues,

-Voici la nouvelle édition de la newsletter de la Société Vaudoise d'Ostéopathie (SCO-Vaud), elle devrait paraître, dès à présent, une à deux fois par an.

Lors de sa première année d'existence, la SCO-Vaud s'est mise en place. Son comité, bien épaulé par notre secrétariat, s'est régulièrement rencontré pour gérer et organiser toutes les différentes structures qui sont nécessaires pour le fonctionnement d'une telle société.

Actuellement, la SCO-Vaud compte plus de 170 membres, ce qui fait d'elle la plus grande société cantonale de la Fédération Suisse des Ostéopathes. C'est donc, comme vous pouvez l'imaginer, un grand défi que votre comité s'est engagé à relever.

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 27 janvier 2009, le comité a été reconduit sous la forme suivante :

-Président: Sebastian Byrde

-Vice-président: Sandro Fossetti

-Trésorière: Michèle Jenni

-Membre: Alexandre Louis

Encore un gros travail attend cette jeune équipe, notamment pour la mise en place de la plateforme internet et l'organisation de cours et d'événements pour nos membres. Cela vous sera présenté dans cette newsletter que vous aurez, nous l'espérons, du plaisir à lire.

Bonne lecture

SCO-Vaud, Case Postal 686
1001 LAUSANNE
Tel : 021 721 03 92 – Fax : 021 721 03 90

- 1 -

Le secrétariat est donc à votre disposition de 8h30 à 11h30 au numéro de téléphone suivant :

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Durant l'année 2008, le comité s'est régulièrement rencontré pour mettre en place toutes les nouvelles structures de votre société cantonale, afin qu'elle soit prête à répondre à ses fonctions tel que définis par nos statuts et ceux de la FSO-SVO. C'est-à-dire :

- Promouvoir l'ostéopathie respectueuse de la déontologie, telle que définie dans le Code de Déontologie de la Fédération Suisse des Ostéopathes (FSO).
- Assurer l'unité des ostéopathes du canton de Vaud et renforcer les liens avec les autres sociétés cantonales d'ostéopathie.
- Représenter et défendre les intérêts de ses membres face aux partenaires du système de santé et informer le public.
- Promouvoir le perfectionnement professionnel de ses membres ainsi que les conditions nécessaires à l'exercice de la profession.

Devant ce programme ambitieux, force est de constater que sa mise en place a pris bien plus de temps que nous l'imaginions...

Pour nous aider dans nos travaux, le comité a choisi de confier les tâches du secrétariat à la **société Fidalis S.A.** gérée par MM **Blaise Jaunin** et **Mark Sudan**.

Le secrétariat s'occupe, entre autres, des tâches suivantes pour nos membres:

- Réponses aux téléphones des membres tous les matins
- Aide à la comptabilité avec la caissière
- Envoi et réception du courrier
- Réception des inscriptions aux manifestations de la SCO Vaud
- Envoi et encaissement des cotisations
- Support pour les tâches du comité (courrier, PV, ...)

021 721 03 92

REPRÉSENTANTS À LA CHO

Dans la nouvelle structure de la FSO-SVO, effective dès 2008, une chambre des ostéopathes (ChO) a été créée. Elle réunit tous les représentants des différentes sociétés cantonales dont le but principal est de vous représenter et d'être votre voix lors des séances de la chambre.

Ces représentants ont été élus lors de l'assemblée constitutive de décembre 2007 et trois nouveaux représentants ont été élus le 29 janvier dernier.

Aujourd'hui vos représentants vaudois sont donc :

- **Renée Perrin-Duc**
- **Martine Durussel**
- **Eddy Rothenbühler**
- **Philippe Sauvain**
- **Liliane Aebischer**
- **Michel Chanson**
- **Sandrine Claes Dubied**
- **Pierre Ducarroz**
- **Sévérine Rinsoz**
- **Geneviève Grimald**
- **Yann Zobrist**
- **Catherine Mamin**
- **Chantal Galifier-Gmür**
- **Amélie Chambour**
- **Christine Möri**
- **Victoria Dezuari**
- **Grégoire Arnold**
- **Raphaël Berset**
- **Serge Lagier**

Durant l'année 2008, Le comité et les représentants se sont rencontrés à plusieurs reprises. Une première séance de prise de contact a été effectuée en février 2008 et ensuite, deux séances en septembre pour la préparation de la

première séance de la ChO qui a eu lieu à Berne le 28 octobre dernier.

Nous avons, au préalable, demandé à nos membres quels étaient les sujets qu'ils souhaitaient être discutés lors de cette séance à la ChO. Ces questions ont été réunies et envoyées au comité de la FSO-SVO pour qu'il puisse les ajouter à l'ordre du jour.



COURS

Lors de la dernière séance de la Cho, la commission académique de la FSO-SVO a présenté son nouveau règlement de la formation continue. Ce règlement a été accepté par les représentants présents. Le principal changement est une augmentation du nombre d'heure demandé aux membres. Votre comité a donc décidé de mettre en place des journées de cours ou de conférences. Ces cours seront orientés vers des rencontres avec d'autres acteurs de la santé, associés à des moments plus récréatifs afin que nos membres puissent avoir la possibilité de se rencontrer.

Ainsi deux cours vous seront proposés avant l'été.

Le premier sera organisé le **24 Avril** avec le **TCS** et aura comme thème les conséquences des accidents de la circulation, avec des conférences et plusieurs ateliers de mise en situation



SCO-Vaud, Case Postal 686

1001 LAUSANNE

Tel : 021 721 03 92 – Fax : 021 721 03 90

d'accidents...

Le deuxième sera organisé le **samedi 6 juin** à la Péniche gourmande à Denges, en collaboration avec la **consultation de l'obésité du CHUV** avec plusieurs conférences de Mme Savioz, psychologue, et du Dr Guisti. Les conférences seront suivies d'un atelier avec un chef qui vous initiera à la cuisine moléculaire.



Pour le premier cours, le nombre de places étant limitée, nous vous conseillons de vous inscrire sans tarder grâce au formulaire d'inscription annexé à cet envoi.

AGENDA

-VENDREDI 24 AVRIL : - COURS « TCS »

-SAMEDI 6 JUIN : - COURS « TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE »